

PROTÉGER LES CARACTÉRISTIQUES DU PAYSAGE

Cultiver le paysage



Tous les gestes que l'on pose sur les bâtiments agricoles ont un impact sur le paysage. Il est donc primordial de soigner chaque intervention, surtout si elle modifie la volumétrie, le gabarit ou la silhouette des bâtiments existants ou si elle vise la construction de nouvelles structures. Ainsi, l'agriculture ne produit pas que des denrées alimentaires, elle produit aussi des paysages.

« DE BEAUX PAYSAGES... PAS SEULEMENT POUR LES TOURISTES !

Reconnus pour leur beauté, les paysages de Charlevoix attirent nombre de visiteurs année après année. De ce fait, il est important d'en prendre soin et de contrôler les interventions qui pourraient compromettre leur conservation. Mais les paysages constituent avant tout un milieu de vie pour de nombreux résidents qui profitent aussi de leur charme, jour après jour. C'est donc surtout pour les Charlevoisiens qu'il convient de protéger cet environnement d'exception, afin qu'ils puissent continuer à profiter des magnifiques panoramas et percées visuelles sur le fleuve Saint-Laurent, sur les monts et vallées et sur la nature qui les entoure. Les citoyens sont fiers de leurs paysages et heureux de les partager avec les touristes.



| Paysage agricole de Charlevoix.



| Agriculture de monts et de vallées.



| Terre et mer.

Photo : © François Rivard



Photo : © François Rivard



Élevage de brebis dont le lait sert notamment à la fabrication du fromage Le Migneron de Charlevoix.

« LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ!

Les bâtiments de ferme sont indissociables des paysages ruraux qui comprennent également les terres ainsi que tous les aménagements qui permettent de les délimiter, de les drainer ou de les rendre plus productives.

Une agriculture en constante évolution

Depuis toujours, l'agriculture évolue pour s'adapter aux conditions de vie et aux nouvelles technologies. Cette évolution vise habituellement à augmenter sa productivité et à répondre à de nouveaux marchés. La tendance actuelle est au regroupement des terres et à la disparition des éléments délimitant les champs (clôtures, fossés, haies brise-vent).

Par ailleurs, les terres agricoles autrefois défrichées avec tant d'ardeur sont aujourd'hui reboisées ou carrément laissées en friche. Les vaches laitières ne sortent plus au pré, la machinerie agricole, plus imposante, commande des sols plus étendus et plus uniformes et des bâches de plastique apparaissent dans les champs en culture.

Paysages en mutation

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, l'agriculture vise à assurer la subsistance de ceux qui la pratiquent. Par la suite, le monde agricole passe à l'ère des grandes exploitations industrielles. Parallèlement, on voit apparaître des fermes de taille plus modeste exploitant des créneaux spécifiques : élevage d'agneaux, production de fromages, culture des légumes et de la pomme... Des productions plus rares ou exotiques, comme le lait d'ânesse, la laine d'alpaga ou les produits à base d'émeu, font également leur apparition. Tous ces changements dans le monde agricole ont bien entendu un impact sur les paysages. Il faut veiller à ce qu'ils respectent le patrimoine paysager et avoir conscience que chaque geste laisse une trace.



Photo : © François Rivard

Le mode de division des terres caractérise nos paysages ruraux. Majoritairement concédées à l'époque du régime seigneurial, les terres sont subdivisées en longues bandes contiguës dont l'une des extrémités donne généralement sur un cours d'eau. Les chemins de rang, bordés d'un chapelet de maisons et de fermes, permettent de relier les terres. L'ensemble crée une belle mosaïque qu'on peut particulièrement apprécier du haut des airs ou à partir des montagnes. Ce découpage du territoire agricole reflète notre histoire et constitue une part importante des paysages humanisés de Charlevoix.

« L'IMPLANTATION DES BÂTIMENTS AGRICOLES

Les fermes traditionnelles se composent habituellement de plusieurs bâtiments. En plus de répondre à des besoins fonctionnels et pratiques, l'organisation des bâtiments sur le terrain crée un cadre harmonieux où chaque élément a sa place. Supprimer l'une de ces composantes ou en ajouter une nouvelle est une décision qui doit être réfléchie. Il s'agit d'une intervention délicate qui demande une planification rigoureuse et une bonne connaissance du mode d'implantation des bâtiments existants afin de maintenir l'harmonie et l'unité de l'ensemble.



Ferme aux bâtiments dispersés : organisation la plus répandue caractérisée par l'éparpillement des dépendances agricoles à proximité de la résidence. La dispersion varie selon le nombre de bâtiments, le type de production agricole et la topographie du terrain.



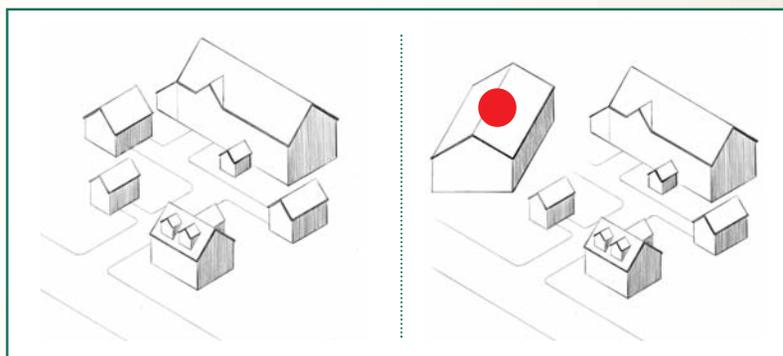
Maison-cour : disposition de la maison et des dépendances agricoles autour d'un espace plus ou moins rectangulaire de manière à tracer les limites d'une cour intérieure à l'abri du vent.



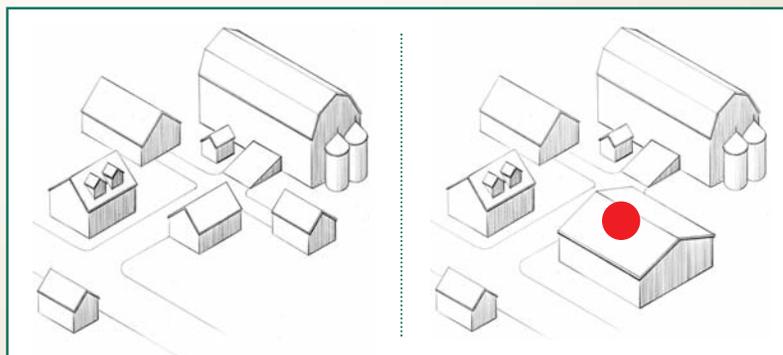
Bâtiment-bloc : regroupement sous un même toit de diverses fonctions (étable, remise, porcherie, laiterie, etc.) par la juxtaposition de plusieurs dépendances agricoles, formant ainsi un long bâtiment.

Planter un nouveau bâtiment : savez-vous planter des choux?

Lorsque vient le temps de construire un nouveau bâtiment, le milieu environnant a beaucoup à nous apprendre. Afin d'assurer la compatibilité de la nouvelle construction, il est primordial d'observer l'organisation des bâtiments existants et de déterminer les formes qui reviennent d'un bâtiment agricole à l'autre, tant en ce qui concerne l'orientation des façades que la volumétrie. Par exemple, si tous les bâtiments existants sont implantés à angle droit et orientés vers le sud, il convient de construire le nouveau bâtiment en respectant le même angle et en orientant sa façade dans la même direction.



À droite, le nouveau bâtiment ne respecte pas le gabarit ni l'orientation des bâtiments existants.



À droite, le nouveau bâtiment est trop massif et sa position en avant-plan, près de la rue, est inappropriée. Il serait préférable de construire un bâtiment de ce gabarit derrière la grange-étable.

« SILHOUETTES ET GABARITS À TRAVERS LES CHAMPS

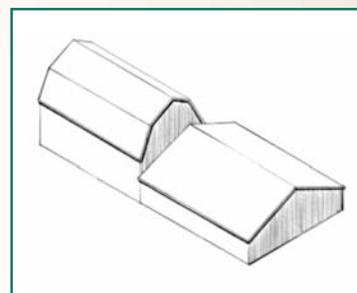
Afin de conserver l'harmonie des ensembles patrimoniaux, il convient de soigner la volumétrie des bâtiments agricoles qui contribuent à la qualité des paysages charlevoisiens. La volumétrie comprend la silhouette, ou profil, de la toiture ainsi que le gabarit (hauteur, largeur et longueur) du bâtiment.



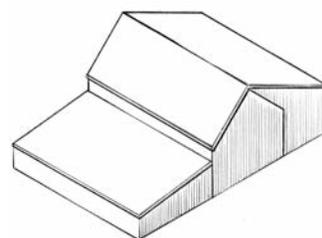
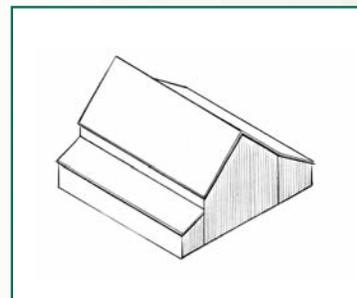
Agrandir un bâtiment patrimonial est une intervention complexe et délicate, puisque l'ajout doit respecter l'architecture d'origine. Nos ancêtres avaient des manières simples, efficaces et ingénieuses d'agrandir les bâtiments et d'optimiser les espaces intérieurs dont témoignent aujourd'hui plusieurs bâtiments de ferme aux formes articulées. Il est profitable de tirer des enseignements de ces modes d'agrandissement traditionnels.

Conseils pratiques

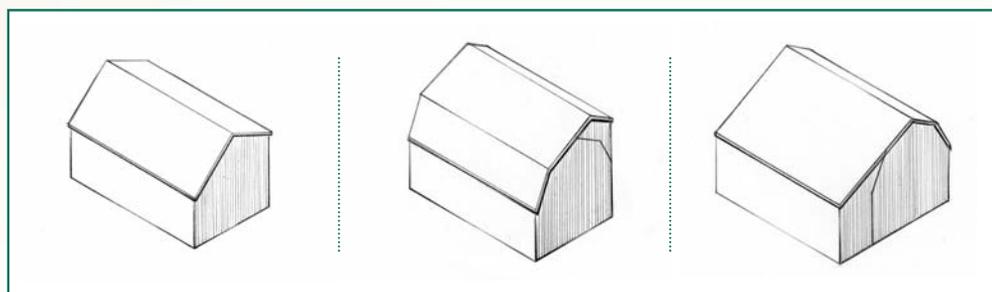
- ❖ **RESPECTER le profil et la forme de la toiture principale d'un bâtiment agricole. Le toit constitue l'une des composantes les plus importantes qui assurent le caractère architectural de l'édifice.**
- ❖ **ÉVITER de multiplier les lucarnes et autres percements dans la toiture qui modifient l'apparence générale du bâtiment.**
- ❖ **S'ASSURER que la toiture de la nouvelle partie, lors d'un agrandissement ou d'un allongement, s'harmonise (profil, pentes, jonctions) avec celle du bâtiment existant. Ce conseil s'applique aussi aux matériaux, aux couleurs et aux détails architecturaux de la toiture.**
- ❖ **PRÉCONISER, pour les nouveaux volumes, des hauteurs et des proportions qui s'inspirent de celles des bâtiments anciens. Les étables modernes au profil bas et étendu s'agentent plutôt mal aux granges-étables traditionnelles, habituellement hautes et allongées.**
- ❖ **FAVORISER des agrandissements et des ajouts dont la superficie et la hauteur ne dépassent pas celles du bâtiment d'origine, qui doit demeurer reconnaissable et continuer à dominer l'ensemble.**
- ❖ **PRIVILÉGIER des toits en appentis (un seul versant) pour les petits agrandissements. Ce type de toit peut prolonger la toiture principale du bâtiment en adoptant une pente moins prononcée ou prendre naissance sur le mur, sous le larmier de la toiture principale.**



Agrandissement (à droite) mal intégré en raison de sa superficie trop grande et de sa forme de toit incompatible.



Ajouts acceptables (en haut) et inacceptables (en bas).



Modifier la forme de toit originale (ligne grise dans la partie ombragée) d'un bâtiment agricole ancien est inacceptable, car cette intervention est irréversible.